

Fonds Éperon



Bilan des Exercices de 2005 à 2009

Le Fonds « d'Encouragement aux Projets Equestres Régionaux et Nationaux » (EPERON) est un instrument financier original qui participe au financement de projets d'utilité collective :

- il ne distribue pas d'aides individuelles,
- il ne se substitue pas à des soutiens financiers existants,
- la sélection des projets repose sur leur caractère innovant et structurant.

A l'issue de cinq années d'exercice, le Fonds s'affirme comme un outil très sollicité contribuant efficacement à l'aboutissement de projets très variés.

Un rythme très soutenu

En cinq ans, le Comité a examiné 683 dossiers et retenus 382 projets pour un concours total de 41.2 millions d'€uro.

Le Fonds était doté de 9 millions d'€uro en 2005 qui font l'objet d'une actualisation annuelle. L'instrument est d'une grande souplesse, puisque d'éventuels reliquats de crédits sont affectés à l'exercice suivant. C'est ainsi qu'ont été accordés des soutiens de :

SOUTIENS ACCORDES				
2005	2006	2007	2008	2009
6 000 000 €	11 500 000 €	7 600 000 €	8 200 000 €	7 800 000 €

Le Comité ne procède à aucune répartition préalable des crédits entre dossiers Nationaux et dossiers Régionaux, chaque projet étant analysé individuellement au regard des critères d'éligibilité du Fonds.

A posteriori, l'analyse sur 5 ans fait apparaître que sur 382 dossiers retenus, 159 sont des dossiers Nationaux et 223 des dossiers Régionaux.

En termes de montants, sur un total de 41.2 M€; 22.2 M€ sont mobilisé au profit des dossiers Nationaux et 19 M€ pour des dossiers Régionaux.

Une typologie affirmée

Dès la seconde année d'exercice, le Comité d'Engagement a pu déterminer une typologie de son soutien, typologie qui figure désormais dans les formulaires de demande.

Les soutiens du Fonds Eperon se répartissent entre deux grandes catégories :

- les Investissements,
- les Actions.

Fonds Éperon



Pour les investissements, le critère de répartition était la nature de l'investissement. La ventilation entre « infrastructure » et « équipement » délicate à suivre dans de nombreux cas a été abandonnée en 2009.

Pour les actions, la classification est élaborée à partir de la finalité de celles-ci et non par le type ou l'outil permettant l'action :

- stratégie collective,
- connaissance,
- développement des utilisations,
- mise en marché,
- international.

	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL
INVESTISSEMENTS						
	2 612 808 €	7 728 946 €	3 695 391 €	3 376 400 €	3 594 845 €	21 008 390 €
ACTIONS						
Stratégie collective	520 500 €	1 171 795 €	1 434 700 €	1 433 000 €	1 401 666 €	5 961 661 €
Connaissance	242 900 €	676 201 €	376 358 €	764 978 €	367 374 €	2 427 811 €
Développement des utilisations	1 511 375 €	813 625 €	1 386 609 €	1 697 609 €	1 786 928 €	7 196 146 €
Mise en marché	503 644 €	572 355 €	329 908 €	630 328 €	532 170 €	2 568 405 €
International	691 620 €	506 957 €	404 200 €	351 300 €	135 220 €	2 089 297 €
Total Actions	3 470 039 €	3 740 933 €	3 931 775 €	4 877 215 €	4 223 358 €	20 243 320 €

Le tableau met en évidence l'importance de la participation du Fonds à des investissements (21 M€).

Le détail des actions met en relief un fort soutien à des investissements immatériels, notamment pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies collectives et le développement des utilisations.

Le poids important du poste « développement des utilisations » est lié à l'attribution régulière à la Société Hippique Française de 1.2 M€ pour la majoration de ses dotations.

Un effet d'entraînement très positif

L'intervention du Fonds peut avoir une double fonction :

- manifester un engagement auprès d'un porteur de projet qui pourra dès lors mobiliser d'autres cofinancements ;
- permettre le bouclage financier de dossiers qui ne pourraient être finalisés sans cet appui.

Ainsi le Fonds Eperon constitue un apport très conséquent à la filière.

Avec plus de 41 M€ de concours sur des projets représentant un montant cumulé 2005/2009 de près de 211 M€, le Fonds Eperon apporte un soutien de 20 %.

Fonds Éperon



	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL
DOSSIERS NATIONAUX						
Concours accordés	3 014 044 €	4 899 306 €	4 488 817 €	4 462 215 €	5 392 955 €	22 257 337 €
Coût total des projets	8 797 328 €	14 477 840 €	14 789 106 €	22 081 516 €	31 788 062 €	91 933 852 €
% Concours/Coût total	34,3	33,8	30,4	20,2	17,0	24,2
DOSSIERS REGIONAUX						
Concours accordés	3 068 803 €	6 570 573 €	3 138 349 €	3 741 660 €	2 425 248 €	18 944 633 €
Coût total des projets	28 069 708 €	28 631 312 €	13 978 152 €	30 692 299 €	17 857 678 €	119 229 149 €
% Concours/Coût total	10,9	22,9	22,5	12,2	13,6	15,9
GLOBAL						
Concours accordés	6 082 847 €	11 469 879 €	7 627 166 €	8 203 875 €	7 818 203 €	41 201 970 €
Coût total des projets	36 867 036 €	43 109 152 €	28 767 258 €	52 773 815 €	49 645 740 €	211 163 001 €
% Concours/Coût total	16,5	26,6	26,5	15,5	15,7	19,5

	2005	2006	2007	2008	2009
DOSSIERS NATIONAUX					
Nombre projets examinés	28	54	49	46	52
Montant sollicité	5 739 969 €	6 311 302 €	8 722 316 €	7 497 976 €	7 718 540 €
Nombre projets retenus	22	43	30	31	33
Montant du plafond de soutien accordé	3 014 044 €	4 899 306 €	4 488 817 €	4 462 215 €	5 392 955 €
DOSSIERS REGIONAUX					
Nombre projets examinés	118	92	109	69	66
Montant sollicité	10 561 251 €	14 211 213 €	14 417 869 €	8 876 206 €	5 390 995 €
Nbre projets retenus	42	52	51	33	45
Montant du plafond de soutien accordé	3 068 803 €	6 570 573 €	3 138 349 €	3 741 060 €	2 425 248 €
GLOBAL					
Total projets examinés	146	146	158	115	118
Total montant sollicité	16 301 220 €	20 522 515 €	23 140 185 €	16 374 182 €	13 109 535 €
Total projets retenus	64	95	81	64	78
Total plafond de soutien accordé	6 082 847 €	11 469 879 €	7 627 166 €	8 203 275 €	7 818 203 €

**Total du soutien du Fonds Eperon sur la période,
y compris Observatoires Economiques Régionaux + soutien aux Conseils Régionaux des Chevaux
42 481 370 €**

Moyenne annuelle du soutien du Fonds Eperon sur la période

76 Projets retenus
8 496 274 € Plafond de soutien accordé